

DES RÉSEAUX EUROPÉENS AU SERVICE DE LA MOBILITÉ

Le **Centre National Euroguidance**,
le **Centre National Europass** et
le Point National de Coordination du
Cadre Européen des Certifications (CEC)
ont été créés par l'Europe avec le soutien
du programme Erasmus+.

Au niveau national, la coopération et les synergies,
entre ces centres sont cruciales pour sensibiliser
les publics et les parties prenantes sur les questions
liées à :

- la mobilité et l'apprentissage tout au long
de la vie en Europe ;
- la valorisation des compétences et l'insertion
professionnelle ;
- la compréhension des qualifications dans
les différents systèmes éducatifs européens.

NOS MISSIONS



DÉVELOPPER LA DIMENSION
EUROPÉENNE DE L'ORIENTATION
TOUT AU LONG DE LA VIE

ORIENTATION



VALORISER TOUTES
SES COMPÉTENCES
ET GÉRER SA CARRIÈRE

COMPÉTENCES



Erasmus+
MOBILITÉ ET
COOPÉRATION



FACILITER
LA COMPRÉHENSION
ET LA RECONNAISSANCE
DES CERTIFICATIONS

CERTIFICATIONS



QUI SOMMES-NOUS ?



Euroguidance

Le Centre National Euroguidance est un réseau de centres de ressources composé de l'**Onisep**, des **CIO** de Lille, Strasbourg, Marseille, Lyon, de **Centre Inffo** et de l'association **RCO** (Réseau des Carif-Oref).

Les centres de ressources alimentent également le site européen www.euroguidance.eu

Euroguidance s'adresse aux professionnels de l'orientation et répond à trois objectifs :

- ★ le développement des compétences des praticiens de l'orientation en les sensibilisant à la valeur de la mobilité internationale ;
- ★ le développement de la dimension européenne de l'orientation tout au long de la vie ;
- ★ la production d'informations et de communication sur les systèmes d'éducation, d'orientation et de formation en Europe.

www.euroguidance-france.org



Cadre Européen des Certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

Le Point National de Coordination (PNC) du CEC, en France, est France compétences. Il a pour mission de mettre en œuvre le CEC, outil de comparaison qui a pour objectif de faciliter la compréhension et la reconnaissance des certifications et de l'apprentissage entre les pays européens. Le CEC est essentiel pour améliorer la compréhension des certifications issues de systèmes différents et encourager et soutenir la mobilité en Europe. Pour rendre les certifications et les acquis d'apprentissage plus accessibles au public, les pays européens les ont regroupés dans des bases de données ou des registres de certifications nationaux. Le PNC assure l'enregistrement des certifications au Répertoire national des certifications professionnelles et leur cohérence avec le cadre européen.



<https://www.francecompetences.fr/espace-international/international/>



europass

Europass

Le Centre National Europass est porté par l'Agence Erasmus+ France / Education formation. Il a pour mission principale de promouvoir la plateforme de gestion des compétences et des carrières « Europass ». La plateforme Europass a pour vocation d'aider les citoyens à mettre en avant leurs compétences et leurs qualifications de manière efficace, et les orienter vers une offre d'emploi ou de formation. Elle propose gratuitement des outils et des informations (disponibles en 30 langues), permettant à chacun.e de valoriser ses compétences et gérer chaque étape de son apprentissage et de sa carrière.

 europass www.europass.eu/fr

Le Centre National Euroguidance et le Centre National Europass France sont placés sous l'égide des Ministères en charge de l'éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de l'Emploi. La coordination et l'animation de ces centres sont assurées par l'Agence Erasmus+ France/ Education Formation.



www.agence.erasmusplus.fr



La Décision Europass et la mise en œuvre de la plateforme

La Commission européenne (CE) a adopté en 2018 une nouvelle Décision Europass concernant « un cadre commun pour l'offre de meilleurs services dans le domaine des aptitudes et des certifications ».

Cette Décision s'est concrétisée par la création de la plateforme Europass, un ensemble d'outils et de services :

- ◆ Un profil de compétences pour recenser toutes les expériences et compétences.
- ◆ Un espace « bibliothèque » pour conserver tout type de document attestant des compétences.
- ◆ La réalisation de CV et de lettres de motivation.
- ◆ Des suggestions (ou recherche) d'offres de formation ou d'emploi en Europe.
- ◆ La comparaison des certifications pays par pays.
- ◆ De l'information pays par pays sur les possibilités pour « travailler » ou se « former en Europe ».

www.europass.eu

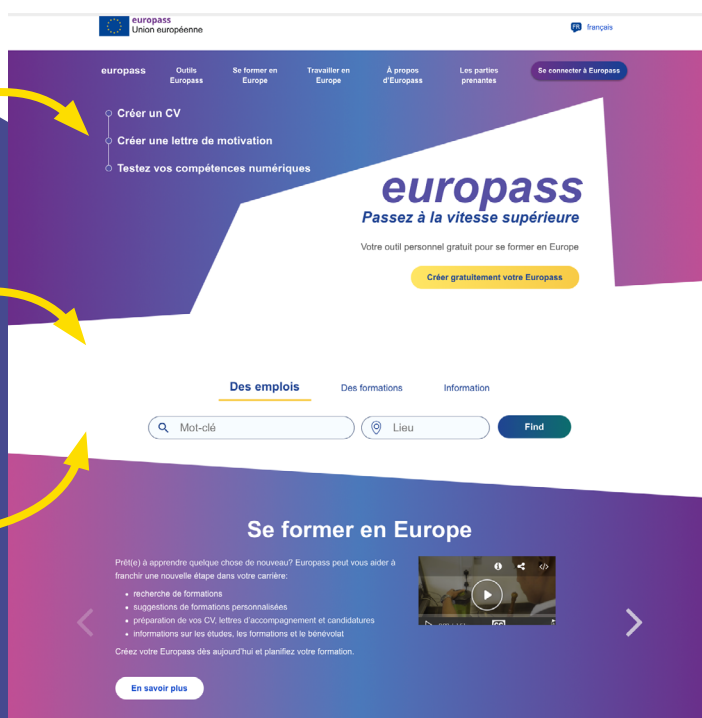
Euroguidance et France Compétences contribuent à la mise en œuvre de la plateforme Europass par la mise à disposition du flux des données sur l'offre de formation initiale et continue française et des certifications.

EURES (European Employment Services) via Pôle emploi fournit le flux des offres d'emploi.

EURES
Flux des données
sur les offres d'emploi

EUROGUIDANCE
Flux des données
sur l'offre de formation

FRANCE COMPÉTENCES
Flux des données
sur les certifications



NOS SERVICES

DES CENTRES DE RESSOURCES UN SITE D'INFORMATION



- ★ Information pour les professionnels de l'orientation et de l'éducation, du grand public sur les études et la mobilité en Europe et à l'international (site internet, réseaux sociaux, salons, entretiens individuels ...)
- ★ Information sur les systèmes d'orientation et de formation en Europe
- ★ Production et diffusion de ressources sur la mobilité (guides, newsletter...)
- ★ Formations pour des professionnels de l'orientation en présentiel ou à distance ex : Module de formation DINAMO (www.euroguidance-formation.org) disponible aussi sur m@gistere

UN CENTRE NATIONAL EUROPASS 1 PLATEFORME EN LIGNE 2 DOCUMENTS DE VALORISATION (Europass Mobilité Supplément au Diplôme)



- ★ Information / formation sur les services de la plateforme auprès des professionnels et du grand public
- ★ Information / formation des professionnels sur les documents de valorisation des compétences Europass : Europass Mobilité, Supplément au Diplôme, Supplément au Certificat
- ★ Mise à disposition de guides et autres ressources pour utiliser Europass (guides, flyers, vidéo...)
- ★ Délivrance des Europass Mobilité
- ★ Accompagnement des établissements de l'enseignement supérieur pour la mise en œuvre du Supplément au Diplôme

UN POINT NATIONAL DE COORDINATION FRANCE COMPÉTENCES

1 DOCUMENT DE VALORISATION (Supplément au Certificat)

1 RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS



- ★ Gestion du Répertoire national des certifications professionnelles
- ★ Rapport de référencement pour décrire la cohérence des cadres français et européens des certifications
- ★ Information du grand public (site internet...)
- ★ Mise à disposition du Supplément au Certificat https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle

NOS COLLABORATIONS

Euroguidance, Europass et le PNC CEC ont répondu ensemble, par le biais de l'Agence Erasmus+, à l'appel à propositions de la CE les invitant à soumettre une proposition portant sur une subvention de l'UE en faveur d'actions dans le domaine des compétences et des qualifications dans le cadre du programme Erasmus+

Ce choix a été motivé par les synergies entre les sujets traités par chacun : orientation, valorisation des compétences et certifications, et les collaborations de longue date existantes entre ces réseaux.

La coordination s'opère à travers un comité de pilotage, nommé « COM » (Compétences Orientation Mobilité) regroupant les ministères de tutelles de l'Agence Erasmus+, les représentants Europass, Euroguidance, le PNC CEC et des partenaires institutionnels œuvrant dans le champ de la mobilité comme EURES (Pôle emploi international) et le réseau ENIC NARIC (France Education international).

Le COM est le lieu pour :

- ★ Echanger sur les enjeux de la promotion de la plateforme Europass au niveau national
- ★ Partager les informations sur les sujets en lien avec l'orientation, les compétences et les certifications au niveau européen et national
- ★ Planifier la réalisation d'activités communes pour promouvoir nos services (événements ou publications)

Le COM se réunit a minima trois fois par an. Des sous-groupes de travail ont été également créés pour traiter des sujets spécifiques : les titres numériques, les micro certificats, la gestion des flux des données dans la plateforme Europass.



**L'Agence Erasmus+ France/
Education Formation en exerçant
une mission de pilotage et de mise
en œuvre, des activités nationales
d'Europass, d'Euroguidance et du
Cadre européen des certifications
affiche sa volonté d'avoir une
approche transversale des sujets
compétences, orientation, mobilité.**

**C'est ensemble qu'ils concourent à la réalisation
d'une coopération européenne réussie en matière
de compétences et de qualifications.**